

Musette Melaine Marie
 aujourd'hui huit juin mil huit cent onze devant notaire
 Marie Marie Marie faisant les fonctions d'officier public
 de l'état civil de la commune de Grand Pré de la Maye
 chef de l'autorité arrondissement de Choisy le Roi département

André le Loire Soussigné
 Et compare Charles Joubert Laboureur demeurant
 en cette commune. Lequel a déclaré que marguerite Dupont
 sa femme légitime et accouchée le jour d'hui d'un enfant de sexe
 d'un enfant du sexe masculin qui se nomme de présent de
 auquel il a déclaré donner de présent de Charles
 la dite déclaration a été faite et a été faite
 en présence de madame Joubert ou de son enfant majeur
 et de François Barreau tailleur d'habits auxdits mariages
 demeurant en cette commune des quatre témoins que le
 déclarant nous déclare savoir signer et
 future. *Cherrier*